



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage agricole sur la commune de Moussy-le-Neuf (77)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27° a)	Forage pour l'approvisionnement en eau agricole d'une profondeur de 60 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un forage agricole et des pompages d'essai dans la nappe des calcaires lutéciens avec rejet dans le ru de la Biberonne.

Tous les plans et illustrations demandés dans l'annexe 8 de ce cerfa sont présentés et décrits convenablement dans le dossier Loi sur l'Eau objet de cette demande.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de réalisation du forage agricole a pour objectif de répondre aux besoins en eau des activités de maraîchage et de verger prévues dans le cadre du projet d'alimentation durable de la commune de Moussy-le-Neuf.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet sera réalisé pendant une durée maximale de 2 semaines et sera séquencé en 2 phases. La première phase concerne la réalisation technique d'un forage profond d'environ 60 m et permettra de traverser les calcaires de Saint-Ouen, les sables auversiens et les marnes et caillasses pour atteindre les calcaires lutétiens. Le nouveau forage sollicitera la nappe des calcaires lutétiens.

La deuxième phase, d'une durée de 4 jours, concerne la réalisation des pompages d'essai par pallier et de longue durée. Les eaux de pompage seront rejetées via une conduite souple dans le ru de la Biberonne situé à proximité immédiate du projet agricole.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, le forage agricole doit assurer un volume annuel de 25000 m³/an et un débit horaire de 20 m³/h.

La surface irrigée est de 3,8 ha (parcelle maraichage) et de 4,9 ha (parcelle verger).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau relevant des rubriques 1.1.1.0, 1.1.2.0 et 2.2.3.0 du Code de l'Environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur du forage	60 m
Volume prélevé et rejeté pendant la phase des pompages d'essai	1530 m3
Volume prélevé et rejeté en une journée pendant la phase des pompages d'essai	480 m3
Concentration de l'azote dans les eaux rejetées dans le ru de la Biberonne	3,28 kg/j pour 480 m3 rejeté
Débit de pompage en exploitation	20 m3/h
Besoins annuels du projet agricole	25000 m3/an
Surfaces irriguées	8,7 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

A proximité du chemin rural n°17,
commune de Moussy-le-Neuf

Coordonnées géographiques¹

Long. 49° 03' 36" N Lat. 02° 36' 45" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

La surface irriguée est de 3,8 ha (parcelle maraîchage) et de 4,9 ha (parcelle vergen). **Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de transports routières de l'État en Seine-et-Marne Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de transports ferroviaires de l'État en Seine-et-Marne
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet du forage agricole est situé dans une zone humide de classe 3 non délimitée. L'incidence du projet est négligeable vu que l'emprise qui sera occupée par le forage est très faible et que la nappe sollicitée par le forage est assez profonde et non connectée à la zone humide potentielle.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement dans la nappe des calcaires lutétiens d'un volume de 1530 m3 pendant les travaux et 25000 m3/an en phase d'exploitation. L'impact quantitatif des pompages d'essai est négligeable vu qu'il est limité dans le temps et que le volume prélevé reste très faible. Durant la phase d'exploitation, la nappe est assez productive pour fournir un tel volume sans subir un rabattement important. Le forage sera réalisé de façon à empêcher toute introduction de polluants vers la nappe, conformément aux dispositions de l'AM 11/09/2003.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les volumes réduits pendant l'exploitation n'impacteront pas le fonctionnement général de la nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les cuttings seront régaliées sur place en accord avec le maître d'ouvrage, propriétaire des parcelles.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le bruit engendré résulte des travaux de foration de l'ouvrage. Ce bruit est limité à la période du chantier qui va durer moins de 7 jours.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La foreuse peut provoquer des vibrations pendant la foration (marteau fond trou...) pour une période de 7 jours maximum.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets proviennent des essais du pompage. Les eaux seront rejetées dans le ru de la Biberonne. Le débit maximal prévu lors des essais est égal à 30 m³/h, soit 0,008 m³/s. Il correspond à 7% du débit d'étiage du ruisseau qui est de 0,11 m³/s. Les eaux pompées ne présentent pas de contamination par rapport aux seuils fixés pour l'eau potable. L'azote montre une teneur comprise entre les seuils de référence R1 et R2 mais son impact est faible vis-à-vis de nombreux rejets dans le ruisseau (STEP, activité agricole). La durée du rejet est limité à 4 jours maximum.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre les cuttings remontées pendant la foration. Ces boues seront régaliées sur place en accord avec le maître d'ouvrage. Les surfaces concernées sont assez faibles. Les matériaux extraits (sables, calcaires, argiles...) ne sont pas nocifs pour le terrain.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage est prévu pour alimenter un projet de maraîchage et de verger sur quelques hectares en périphérie de la commune (projet communal).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La commune de Moussy-le-Neuf comporte un captage AEP qui sollicite la même nappe que celle du futur forage agricole. Les deux captages sont localisés sur une ligne parallèle à la crête piézométrique de la nappe. Ils sont donc dans une position hydraulique latéral l'un et l'autre. Le forage agricole objet de cette demande n'aura pas d'impact sur la productivité du captage AEP. Les simulations effectuées ont montré un cône de rabattement qui ne dépasse 440 m autour du forage projeté. Le captage AEP de la commune est situé latéralement à 1,2 km de ce forage agricole.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Prévention des risques de pollution accidentelle : accès et stationnements de véhicules, stockage d'hydrocarbures...
- Contrôle préalable des équipements du chantier pour éviter toute pollution.
- Équipement du forage en tubage adéquat et en dalle de propreté pour contenir le risque de pollution de surface.
- Suivi du chantier par un hydrogéologue qui se chargera de modifier les conditions de réalisation du forage en fonction des éventuelles anomalies rencontrées.
- Le système de pompage contiendra un système anti-retour efficace afin d'éviter toute rétro-pollution dans le forage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'analyse des incidences (Cf. DLE) ne montre pas d'impact significatif sur l'environnement et sur la nappe souterraine sollicitée. Nous estimons que le projet n'a pas besoin de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Toutes les annexes sollicitées sont indiquées dans le rapport de l'étude d'incidence joint.

9. Engagement et signature

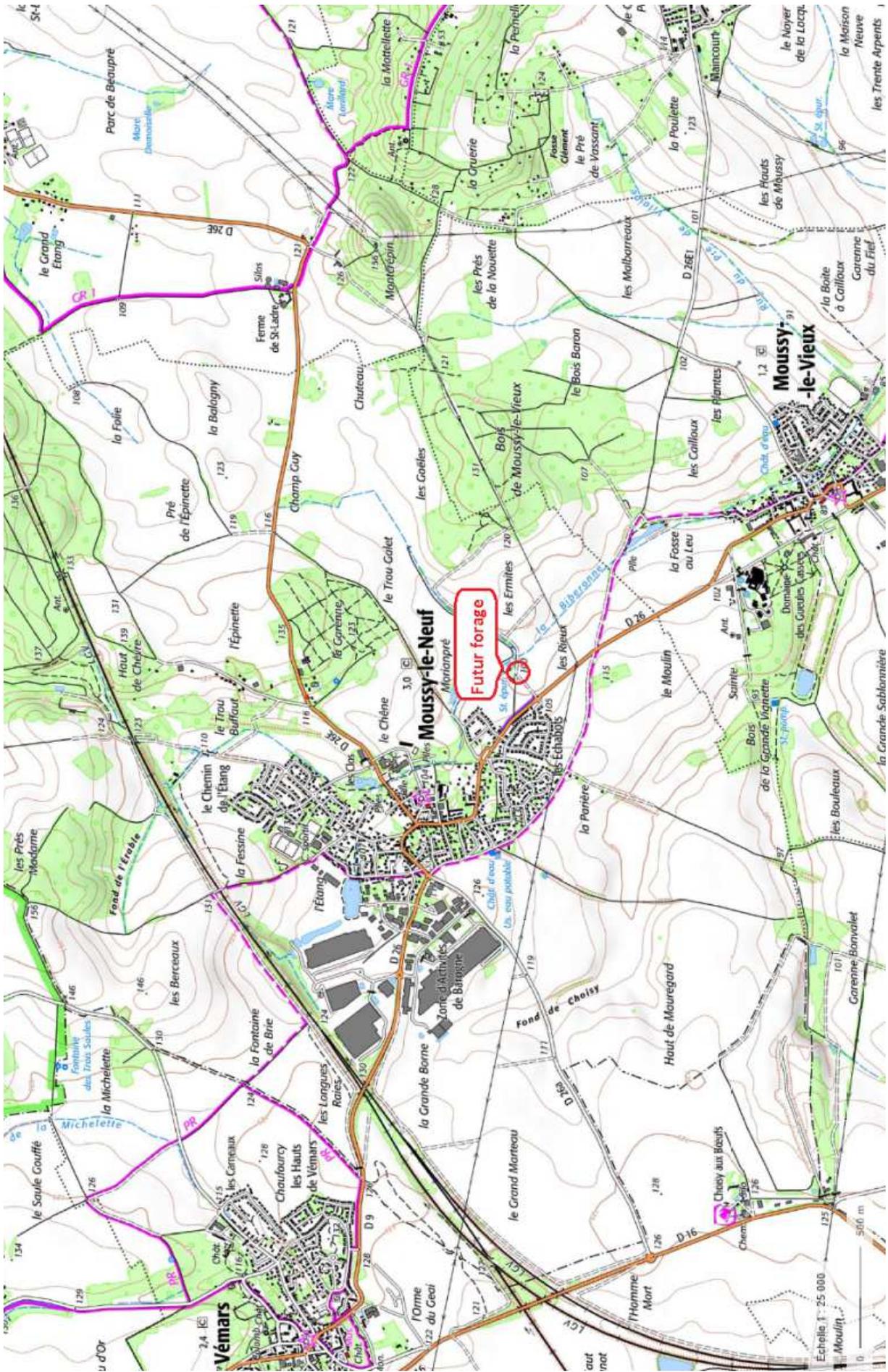
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

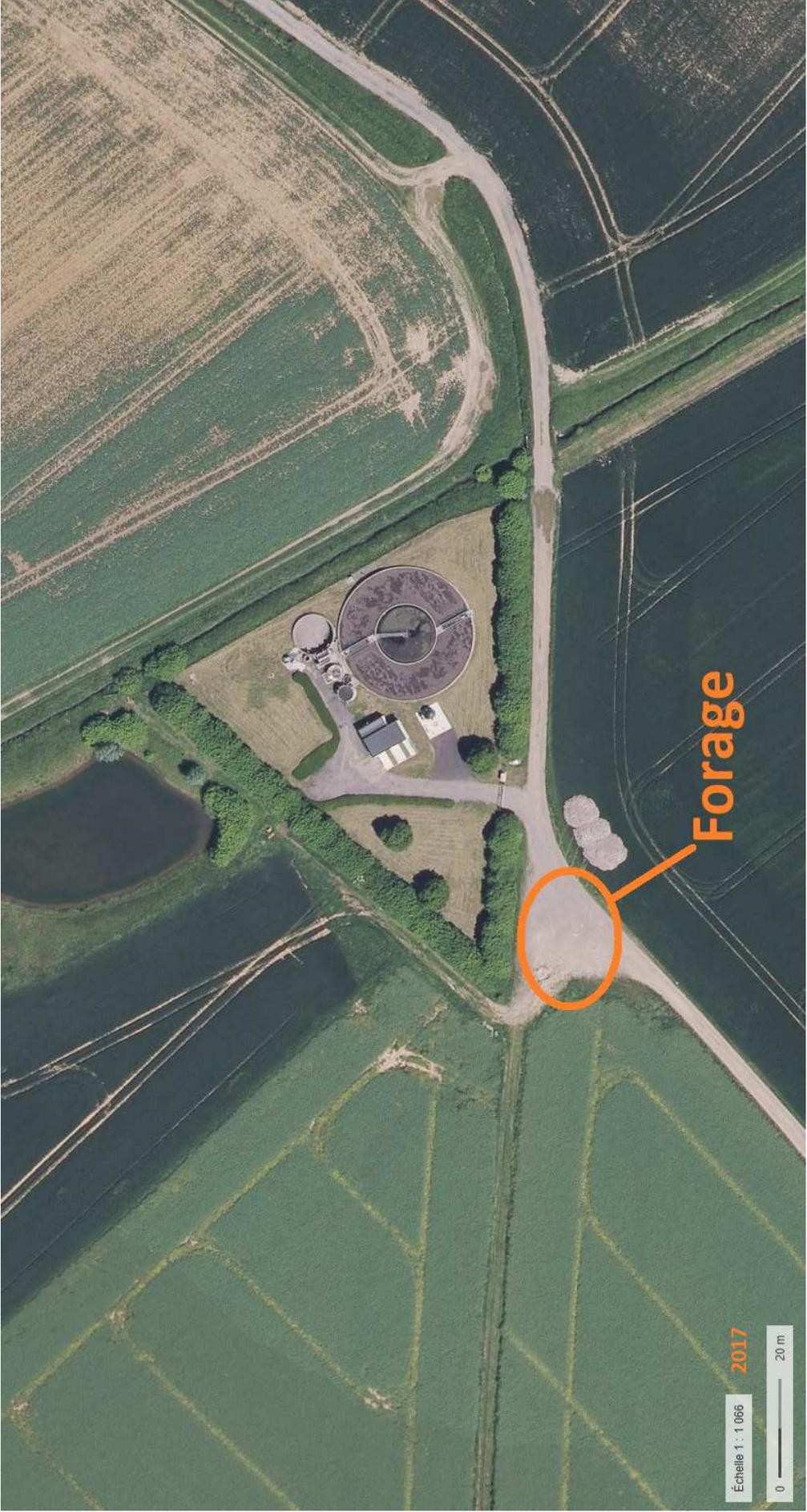
Fait à Moussy-le-Neuf

le, 12/03/2020

Signature







Forage

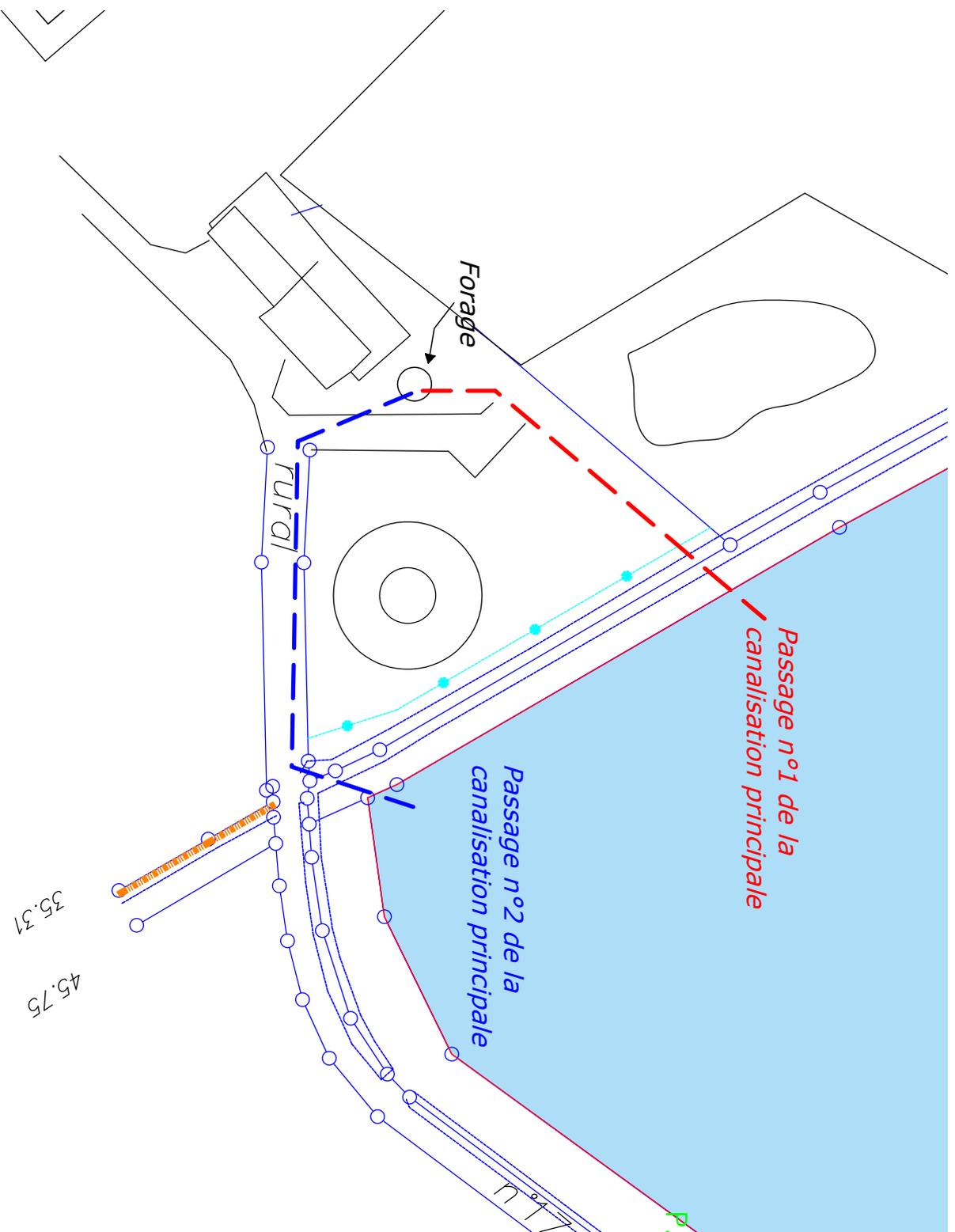
Échelle 1 : 1 066 2017

0 20 m



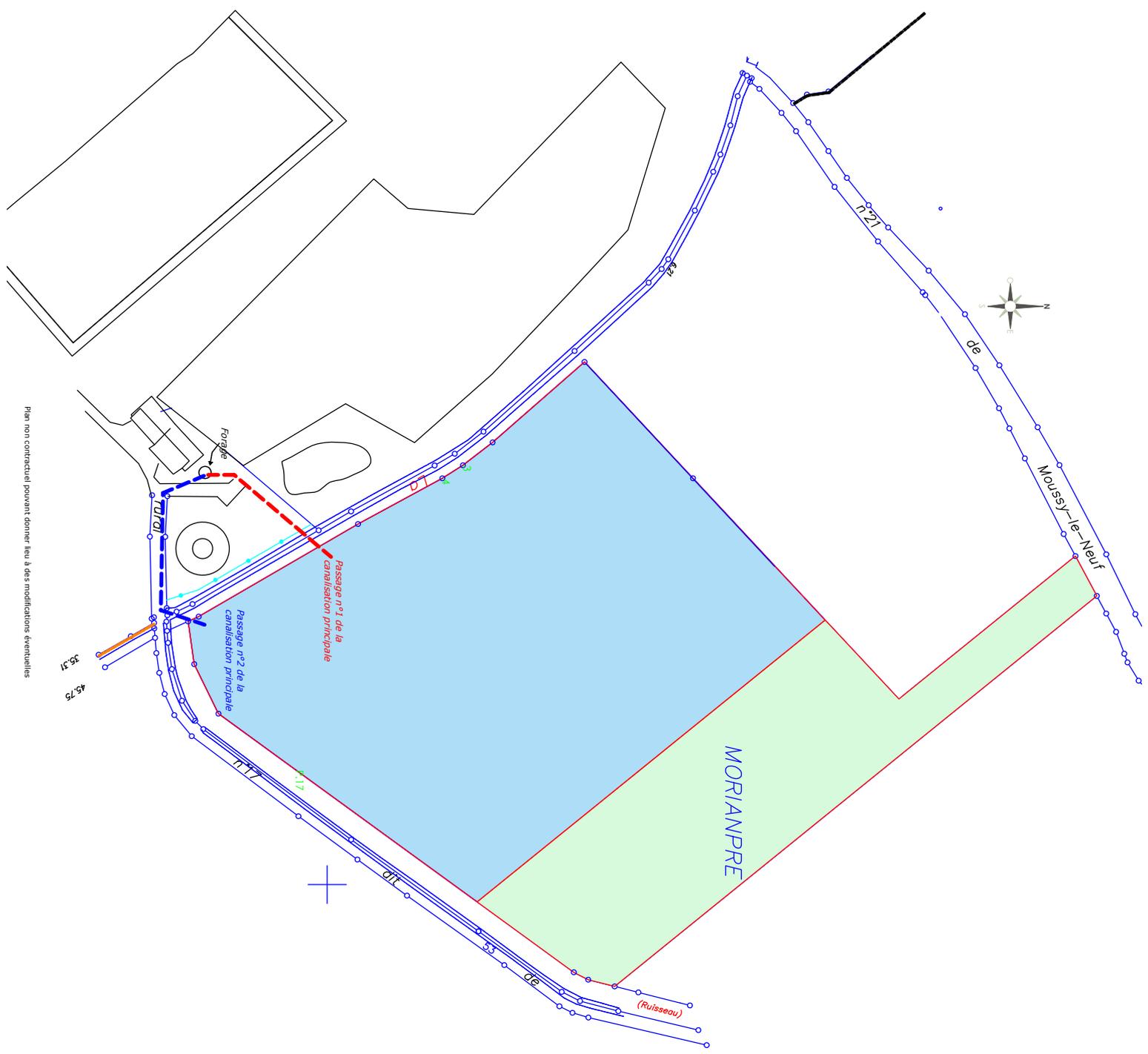
Échelle 1 : 17 055 **2017**





Plan non contractuel pouvant donner lieu à des modifications éventuelles

Echelle 1/2000, A3
0 20 50



Plan non contractuel pouvant donner lieu à des modifications éventuelles

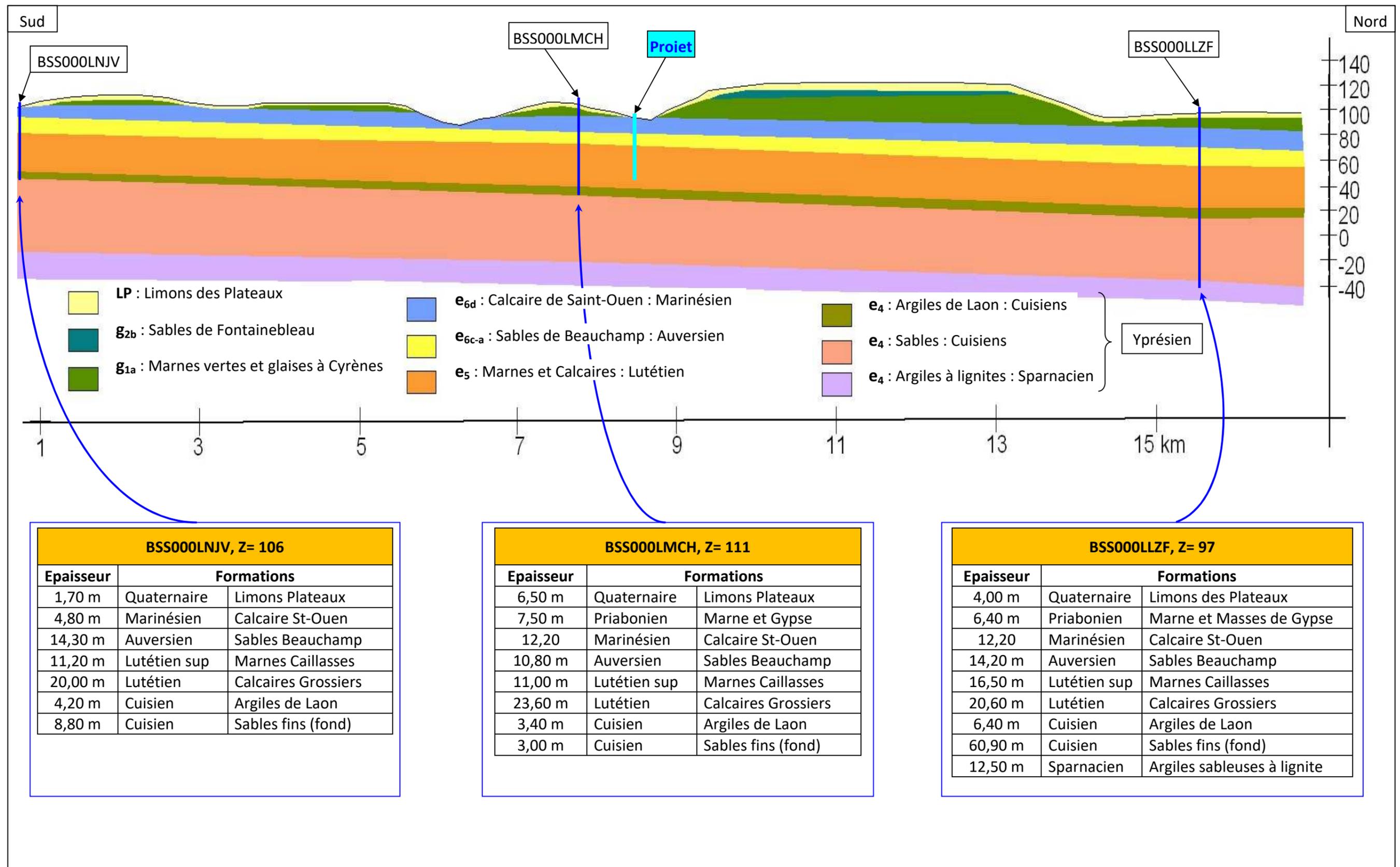


Figure 8 : Coupe géologique Nord-Sud

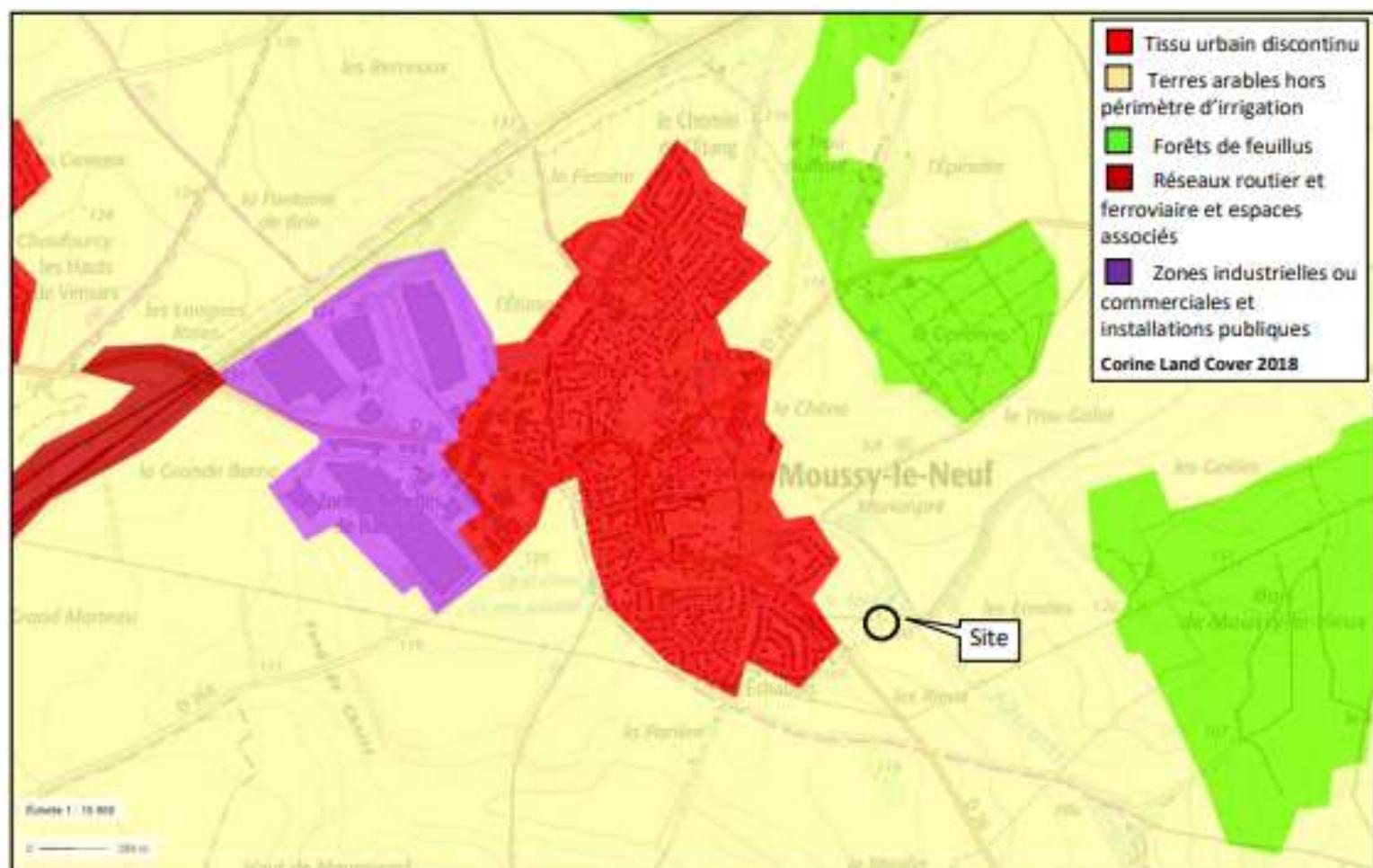


Figure 17 : Occupation du sol (Géoportail)

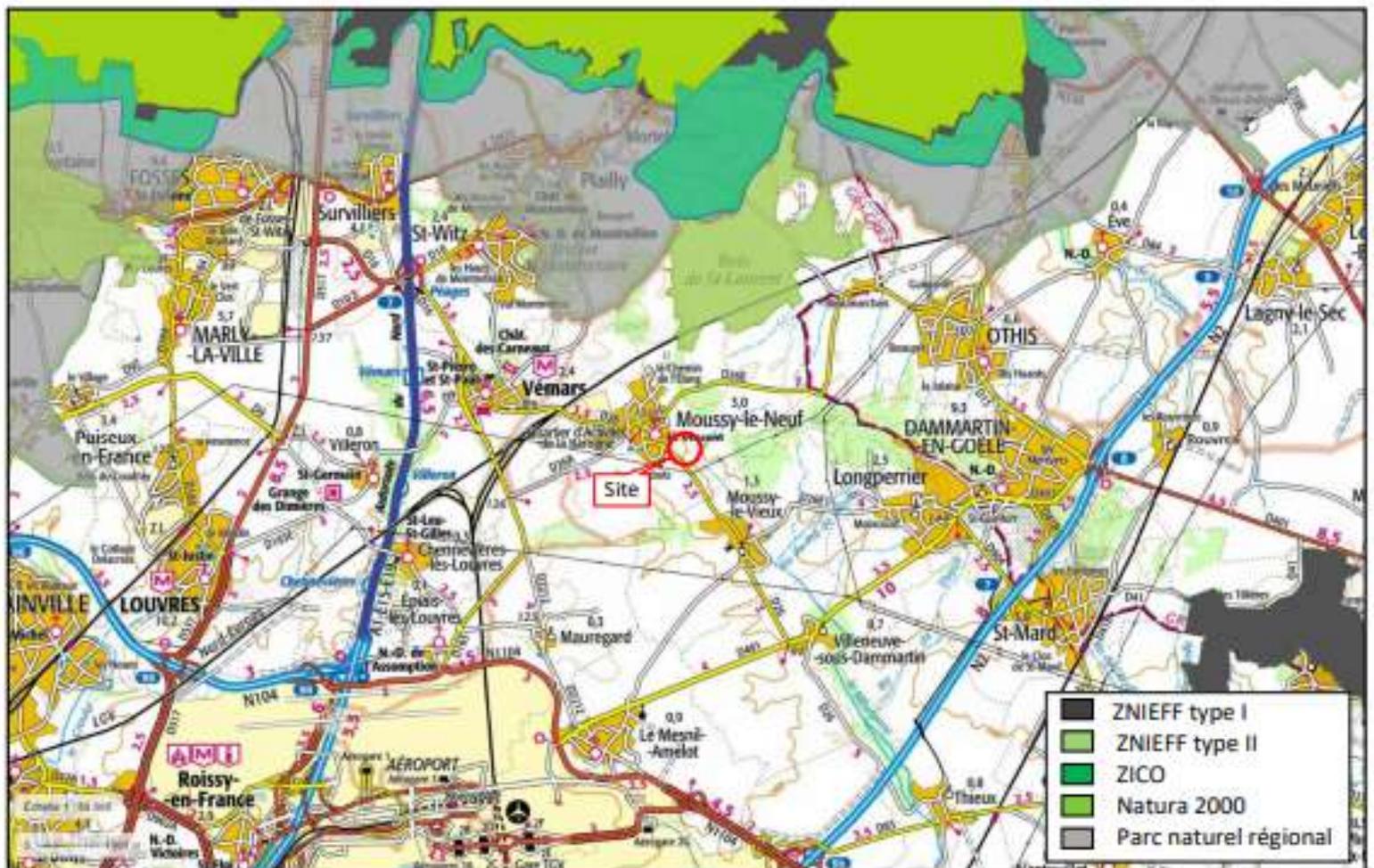


Figure 15 : Zones naturelles et écologiques autour du site (Géoportail)